

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE.

Séance du 13/03/2024 à 18h38

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil d'administration	En exercice	Ayant pris part à la délibération
13	13	12

Le Conseil d'Administration du CCAS de la commune de Meyrargues s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sur convocation adressée par son président le maire à chacun de ses membres, conformément aux dispositions du code de l'action sociale et des familles et notamment de son article R. 123-16.

**Présidence :** Madame Andrée LALAUZE, vice-présidente.  
**Secrétaire de séance :** Madame Brigitte DAILCROIX, élue.  
**Membres du CA**  
**Présents :** Andrée LALAUZE, Béatrice MICHEL, Brigitte DAILCROIX, Daniel BARBIER, Daniel VINCENT, Claude VIVINUS et Sandrine VIVINUS, Sabrina SMATI, Dominique GIRAUD, Richard LOGEROT  
**Membres du CA ayant donné pouvoir :** Jacques LEUCI à Dominique GIRAUD, Véra FICHANT à Sandrine VIVINUS  
**Membres du CA Absents excusés :** Fabrice POUSSARDIN, Jacques LEUCI, Véra FICHANT  
**Membres du CA Absents :** //

**Délibération n°** 2024-01

**Objet :** ACHAT DE TICKETS SERVICE – C.A.P.

**Exposé des motifs :**

Madame la Vice-présidente, expose la nécessité de **poursuivre le système de chèques d'accompagnement personnalisé, tickets service**, pour les personnes rencontrant momentanément des difficultés financières, en ce qui concerne les produits alimentaires et d'hygiène, tout en conservant les bons du CCAS, et donne lecture de la convention y afférent.

Elle propose de passer une **commande de 720 tickets, d'une valeur faciale de 5 € l'unité, pour un montant total de 2.600€ TTC.**

**Soit, 2.600€ TTC, augmenté des frais de gestions de 14,40 €, à la Sté EDENRED France 166/180, Bd Gabriel Péri à MALAKOFF 92240.**

**Visas :**

Où il l'exposé des motifs rapporté ;  
Vu le code général des collectivités territoriales ;  
Vu le code de l'action sociale et des familles ;

**Le conseil d'administration décide de :**

- **Voter pour l'achat passer commande de 520 tickets services pour un valeur faciale de 5 € l'unité pour un montant total de 2.600 € TTC augmenté des frais de gestions de 14,40 € à la société EDENRED France.**

AVEC 12 VOIX POUR

Pour (présents et pouvoirs)	12	Andrée LALAUZE, Brigitte DAILCROIX, Béatrice MICHEL, Daniel BARBIER, Véra FICHANT ayant donné pouvoir à Sandrine VIVINUS, Dominique GIRAUD, Sabrina SMATI, Jacques LEUCI ayant donné pouvoir à Dominique GIRAUD, Richard LOGEROT, Daniel VINCENT, Sandrine VIVINUS, Claude VIVINUS,
Contre (présents et pouvoirs)	00	
Abstentions (présents et pouvoirs)	00	

La délibération sera effective, à partir du moment où cet acte sera réputé exécutoire.

Pour extrait certifié conforme.

Vice-Présidente du CCAS,

Andrée LALAUZE.

Acte rendu exécutoire	Après dépôt en Sous-préfecture le .....
	et publication ou notification le .....